Synthèse des impacts pour le projet des LE COQLIAMONT ET LES HAILLIS

Le projet éolien de la SEPE LE COQLIAMONT ET LES HAILLIS s'inscrit sur le plateau picard particulièrement ample et dégagé, et au droit de la D 930, axe majeur traversant tout le département de l'Oise, reliant notamment Crèvecœur-le-Grand à l'autoroute A 16 et aux villes de Montdidier et Gournay-en-Braye.

Le paysage est marqué par son anthropisation : agriculture intensive, réseaux routiers lourds et présence éolienne.

Il s'implante par ailleurs en continuité avec des ensembles accordés et en service au sud de la D 930. Par sa dimension à neuf éoliennes, il disposera d'une certaine prégnance dans le paysage.

En synthèse de ces impacts constatés au moyen de la campagne de photomontages et de l'étude d'encerclement, nous proposons la synthèse suivante des impacts.

Du point de vue des impacts paysagers

Projet à impact signifiant étant donné son implantation sur un plateau qui engendre une très grande visibilité périphérique. Son organisation géométrique en trois alignements paralèlles reste dans l'ensemble lisible. Sa dimension à neuf éoliennes engendre un effet de prégnance signifiant.

Du point de vue des impacts locaux

Sa présence au droit d'un axe majeur à très haute fréquentation lui confère un impact signifiant du point de vue de la perception routière, et notamment des vues en approche.

Depuis les entrées et sorties de villages environnants, il est également présent, et parfois depuis certains centres de ces établissements humains, mais de façon plus modérée. On peut citer en exemple le village de Viefvillers.

Du point de vue des impacts patrimoniaux

Impacts nuls sur le patrimoine de l'ensemble du périmètre d'étude éloigné.

Du point de vue de l'impact des effets cumulés

En s'ajoutant à un ensemble déjà constitué au sud de la D 930, il vient créer des impacts cumulés plutôt modérés et reste dans l'ensemble assez lisible.

SYNTHÈSE DES IMPACTS : SEPE LA GARENNE (projet sur site Ouest - Rotangy)

Types d'enjeux	Niveau de l'impact	Qualification de l'impact
ENJEUX PAYSAGERS		
Visibilités de plateaux	Largement modéré	. Le projet apparaît comme l'extension modeste en dimension d'un ensemble en masse existante (trois éoliennes), . La grande échelle du paysage est à même "d'absorber" ce projet et les masquages végétaux viennent tempérer sa présence, . Les rapports d'échelle restent toujours largement favorables au paysage
Vallées	Nul	. Aucune influence visuelle constatée sur les principales vallées environnantes
ENJEUX LOCAUX		
Axes routiers	Modéré à faible	. Visibilité très modérée depuis les axes routiers, selon la distance de perception . La situation éolienne déjà en place n'est modifiée que de manière marginale, depuis ces perceptions routières
Établissements humains	Largement modéré	. Quelques visibilités du projet ont été relevées depuis les sorties de villages environnant, mais toujours selon des rapports d'échelle favorables et en recul, . Le projet est parfois visible dans des fenêtres au sein des villages les plus proches.
ENJEUX PATRIMONIAUX		
Ville de Crèvecœur-le-Grand et ses monuments	Nul	. Aucune visibilité ou covisibilité à l'égard des monuments de cette ville
Patrimoine bâti en général	Faible à nul	. Visiblité très faible constatée dans une fenêtre ponctuelle à Gerberoy
ENJEUX LIÉS AUX IMPACTS CUMULÉS		
Projets et parcs du secteur de projet et du périmètre d'étude globalement	Largement modéré	. La dimension très largement raisonnée de ce projet, qui s'inscrit dans la continuité de l'existant, ne modifie que de manière marginale la présence éolienne existante et par conséquent les effets cumulés qui peuvent se produire

Rédhibitoire

Très signifiant

Signifiant

Plutôt modéré

Modéré

Largement modéré

Modéré à faible

Faible à nul

Nul

Synthèse des impacts pour le projet de la SEPE LA GARENNE

Le projet éolien de la SEPE LA GARENNE s'inscrit dans un secteur de transition entre le plateau picard à l'est et à la Picardie verte à l'ouest. L'espace reste très dégagé et marqué par son anthropisation : agriculture intensive, réseaux routiers lourds et présence éolienne. Davantage de structures végétales y persistent, fragmentant un peu plus les vues que sur les secteurs très ouverts du plateau picard.

Il s'implante par ailleurs à l'est immédiat d'un ensemble en masse importante, créant une extension largement raisonnée de son "front" oriental.

En synthèse de ces impacts constatés au moyen de la campagne de photomontages et de l'étude d'encerclement, nous proposons la synthèse suivante des impacts.

Du point de vue des impacts paysagers

Projet à impact dans l'ensemble faible ("largement modéré") car ne venant pas engendrer une impression réellement pereptible de la présence éolienne existante, étant donné le nombre très raisonné d'éoliennes (deux). Le paysage reste ample, avec une échelle capable "d'absorber" ce projet et la présence davantage renforcée d'écrans végétaux (proximité de la Picardie verte) vient en tempérer la présence.

Du point de vue des impacts locaux

Des visibilités s'effectuent depuis les axes routiers environnant, d'impact largement modéré.

Depuis les entrées et sorties de villages environnants, il est également présent, et parfois depuis certains centres de ces établissements humains, dans des fenêtres. Sa dimension modérée et sa perception en recul limitent toutefois fortement l'impact.

Du point de vue des impacts patrimoniaux

Impacts nuls sur le patrimoine de l'ensemble du périmètre d'étude éloigné, à l'exception d'une vue en fenêtre ponctuelle, et de perception discrète, au sein du village patrimonial de Gerberoy.

Du point de vue de l'impact des effets cumulés

Par sa dimension modeste, s'ajoutant à un ensemble de prégnance conséquente, les effets cumulés restent largement modérés, d'impact globalement faible.

TROISIÈME PARTIE

INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS CONNEXES

SYNTHÈSE ERC

Figure 32
Simulation des PDL

Les postes de livraison sont intégrés par le choix d'une couleur correspondant au substrat des terrains

■ *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 32 : Simulation d'implantation des PDL sur chaque site*
  (Source : OSTWIND)

Intégration des éléments connexes au parc éolien

Phase travaux : réservation de la terre végétale

Lors de la phase des travaux de construction d'un parc éolien, la réalisation des fondations est l'une des plus importantes opérations de travaux de génie civil. Lors de l'ouverture de la fouille, les terrassiers effectuent au préalable un décapage de la terre végétale. Il est nécessaire d'être vigilant sur la destination de celle-ci. La terre végétale est en effet la partie fertile du sol. Nous conseillons de veiller à ce qu'elle soit conservée sur site, réservée de façon bien différenciée et régalée en fin de travaux sur le terrain agricole environnant pour lui restituer sa qualité agronomique.

Intégration des éléments connexes

Les éléments connexes au parc éolien sont liés à son fonctionnement et à sa maintenance. Ils sont constitués :

. Des pistes d'accès et aires de grutage

. De quatre postes de livraison (PDL), soit un par SEPE

Pistes d'accès et aires de grutage

Pour les pistes d'accès, nous préconisons de réaliser leur revêtement en grave stabilisée issue de sources carrières régionales. Le substrat géologique étant calcaire, la teinte du revêtement de sol correspondra ainsi à l'une des gammes chromatiques du site.

Il est déconseillé d'utiliser des revêtements de sol à base de matériaux trop artificiels comme l'enrobé, ou présentant des teintes ne correspondant pas à celles du site comme le laitier, le broyat de terre cuite…

Postes de livraison

Les postes de livraison (PDL) sont au nombre de quatre et seront implantés directement sur chaque site, sous les éoliennes.

Le PDL est un petit bâtiment en béton préfabriqué de 12,18 m de long, 2,93 m de profondeur et 2,73 m de hauteur. L'emplacement de stationnement devant le PDL doit être dimensionné pour un véhicule utilitaire de maintenance. Il est à traiter en grave stabilisée de la même façon que les chemins d'accès.

Le PDL est un ouvrage technique dont il ne s'agit pas de nier ou de camoufler l'origine industrielle ni la fonction. Son intégration ne doit donc pas donner lieu à un pastiche de l'architecture vernaculaire locale. Il s'agit de trouver la «bonne formule» pour l'intégrer en transposant sur cette architecture industrielle un motif local, une texture, une couleur.

L'opération de base est la mise en couleur du poste, soit par un enduit taloché soit par une mise en peinture. Nous déconseillons fortement d'utiliser la couleur verte qui, contrairement aux idées reçues, s'intègre très mal dans le paysage. En effet le paysage est loin d'être toujours vert. Seules les jeunes cultures printanières sont réellement vertes. Le reste de l'année, les couleurs passent des jaunes dorés estivaux aux brins automnaux et hivernaux des labours. De plus, si le vert est considéré comme la couleur emblématique du végétal, il n'est jamais présent comme couleur unie mais comme un camaïeu d'une grande complexité, assorti de bleus, de jaunes ou encore d'oranges. Il n'existe pas d'éléments végétaux uniformément verts. Ainsi peindre un PDL en vert le rend incongru et renforce son artificialité.

C'est pourquoi nous préconisons d'employer la couleur permanente du paysage, selon le guide chromatique mis au point par M. Lenclos[1] : celle du sol, du substrat géologique. La palette chromatique peut donc aller de la couleur ocre de la terre au blanc cassé des pierres calcaires. A défaut on peut utiliser un gris neutre. Dans tous les cas, il faut aussi apporter une attention à la mise en peinture des portes du PDL, qui doivent être dans un ton similaire, légèrement plus foncé par exemple. Enfin le revêtement (enduit ou peinture) doit être mat pour éviter les effets de brillance, et permettre à l'édicule de mieux se fondre dans les tonalités ambiantes. La couleur choisie est un brun-terre, selon la tonalité du nuancier RAL 8025 (fig. 32).

1 LENCLOS, Jean-Philippe et Dominique, *Couleurs de la France - Géographie de la Couleur*, Paris, Le Moniteur, 1984, réed. 2003

Le projet éolien représenté par les SEPE LA GARENNE, BEAUX VOISINS, COQLIAMONT et LES HAILLIS se tient sur le vaste plateau picard, caractérisé par son assiette de terrain très largement homogène et l'absence de réseau hydrographique, en faisant un plateau sec. Le territoire est marqué par la présence du pôle urbain et patrimonial de Crèvecœur-le-Grand. L'urbanisation est caractérisée par son regroupement en une série de villages, bourgs et de petites villes. A l'échelle du périmètre d'étude éloigné de 20 km autour des trois sites de développement du projet, le territoire recouvre au nord l'Amiénois, plateau ondulé et ouvert entaillé d'une succession de vallées affluentes de la Somme, et au sud le Pays de Bray, qui débute au sud de la vallée du Thérain. La ville de Beauvais et son site d'implantation occupent un secteur d'interface entre le pays picard et le pays de Bray.

Du côté patrimonial, exception faite du village remarquable et protégé de Gerberoy, et de la ville de Beauvais, le patrimoine protégé est dispersé. Autour des trois sites du projet, il est peu présent, et est principalement représenté par les monuments de la ville de Crèvecœur-le-Grand.

L'activité économique du territoire s'organise autour de l'agriculture intensive et de petits pôles industriels et de services comme Amiens et Beauvais. De ce fait, le territoire est polarisé entre ces deux agglomérations et revêt un caractère désormais davantage périurbain que purement rural. Par ailleurs, les réseaux routiers l'irriguent largement et l'on notera la présence de l'A 16, qui traverse le territoire du nord au sud, mais aussi de départementales majeures comme la D 930 qui traverse tout le département d'est en ouest, et permet de relier l'est de la Picardie à la Normandie.

Les ambiances paysagères se partagent donc entre des visions ouvertes sur les plateaux, aux horizons de vision profonds et dépendant des phénomènes atmosphériques (les "météores"), où les éléments verticaux du paysage (silos, éoliennes, pylônes...) forment autant de signaux très repérables, et les ambiances de vallées, végétalisées.

Le développement éolien est présent sur ce territoire depuis une quinzaine d'années, plus particulièrement sur la moitié nord du territoire et autour de l'axe de l'A 16, ainsi que sur les plateaux de la Noye à l'est. En revanche, sur une zone-tampon de 10 km autour de Beauvais, le développement éolien est gelé.

Les enjeux paysagers et patrimoniaux principaux du projet sont représentés par les visibilités de plateaux, très ouvertes, la perception depuis les établissements humains et les axes routiers, et les relations ("effets cumulés") au contexte éolien.

Le projet final se répartit sur les trois sites concernés.

Sur la commune de Rotangy (site ouest), le projet de la SEPE LA GARENNE vient renforcer une masse existante par deux éoliennes.

Sur la commune de Cormeilles (site est), le projet de la SEPE BEAUX VOISINS vient prolonger une ligne existante par deux éoliennes, suivant l'axe de l'A 16 à l'ouest.

Sur les communes de Doméliers et de Francastel (site central), le projet des SEPE COQLIAMONT et LES HAILLIS vient créer un ensemble en organisation compacte géométrisée en miroir des parcs de la demie lieue et du chemin blanc et d'Oursel Maison, par rapport à l'axe de la D 930.

L'évaluation des impacts paysagers et patrimoniaux du projet a été réalisée au moyen de 75 points de vue traités en simulations infographiques ("photomontages") et d'une étude d'encerclement.

C'est sous la forme d'une synthèse ERC ("Eviter-Réduire-Compenser) qu'est proposée l'évaluation de synthèse du projet. Elle est faite de manière globale, avec des notations spécifiques si nécessaires sur un des sites particuliers.

EVITEMENT

Pour l'ensemble des sites représentés par chaque SEPE, le projet :

. Evite toute visibilité depuis les vallées du périmètre d'étude éloigné (Noye, Selle, Thérain, Evoissons) ;

. Evite toute relation de visibilité ou d'intervisibilité gênante avec le patrimoine architectural, en particulier avec les monuments de la ville de Crèvecœur-le-Grand et le village de Gerberoy ;

. Pour les SEPE LA GARENNE et BEAUX VOISINS, évite un effet sensible de densification de l'existant en raison de la dimension très raisonnée de ces deux projets ;

. Pour les SEPE LA GARENNE et BEAUX VOISINS, évite tout effet cumulé qui serait perceptible comme une additivité gênante avec le contexte éolien, et évite de fait des effets d'encerclement des villages environnants.

RÉDUCTION

Pour l'ensemble des sites représentés par chaque SEPE, le projet :

. Réduit les visibilités depuis les centres des villes, bourgs et villages, en raison de la distance aux habitations et des formes d'implantation regroupée ou très raisonnée en dimension ;

. Réduit la prégnance des implantations par un dimensionnement très raisonné (SEPE SEPE LA GARENNE et BEAUX VOISINS) ou une organisation en trame géométrique groupée limitant son extension sur l'horizon (SEPE COQLIAMONT et LES HAILLIS), et réduit également les effets d'encerclement des villages environnants ;

. Pour les SEPE COQLIAMONT et LES HAILLIS, réduit les effets de perceptions des installations de part la présence immédiate des parcs de la demie lieue et du chemin blanc d'Oursel Maison"

COMPENSATION

Pour les impacts qualifiés de "moyen", qui concernent les habitations en périphérie des communes de Viefvillers, Cormeilles et Domeliers, une mesure compensatoire est proposée, consistant à la création d'écrans végétaux pour les habitants qui en feraient la demande. L'objectif étant de réduire la visibilité depuis les habitations concernées.

Un budget sera alloué par village (5000 euros HT) pour la plantation de végétaux locaux (fruitiers, arbustes de haies bocagères...), soit au total 15 000 euros HT.

En conclusion, le projet éolien présente des impacts paysagers et patrimoniaux différenciés. Pour les SEPE LA GARENNE et BEAUX VOISINS, les impacts sont dans l'ensemble de niveau faible, en raison de l'inscription des implantations en continuité cohérente de l'existant et d'une dimension très raisonné (deux éoliennes pour chaque site).

Pour la SEPE COQLIAMONT et LES HAILLIS, le projet présente des impacts de niveau globalement moyens. Cependant, le projet apparaît davantage comme la création d'un nouvel ensemble éolien dans le paysage, mais qui vient en confortement des ensembles de la Demie-Lieus, du Chemin blanc et d'Oursel Maison. De plus, sa prégnance vis-à-vis de certains villages, en sortie de Viefvillers notamment, est réelle mais le fait que la structure soit densifiée pour éviter un étalement trop important sur l'horizon engendre un impact jugé plutôt modéré.